GROUPE ORAPI

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014

En milliers d'euros

	31 décembre 2013	31 décembre 2014
Produits des activités ordinaires	**210 658**	**220 216**
Achats consommés et variation de stocks	-93 474	-100 585
Charges externes	-42 422	-44 433
Charges de personnel	-58 453	-60 081
Impots et taxes	-2 778	-2 679
Dotations aux amortissements	-4 184	-5 150
Dotations aux provisions	-618	-459
Autres produits et charges opérationnels courants	-6	-45
Résultat Opérationnel courant	**8 723**	**6 784**
Autres produits et charges opérationnels	-1 721	-2 031
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	26	48
Résultat opérationnel	**7 028**	**4 801**
Produits de trésorerie	165	103
Coût de l'endettement financier brut	-2 065	-2 116
Coût de l'endettement financier net	**-1 899**	**-2 013**
Autres produits et charges financiers	-33	9
Charge d'impôt	-1 977	-828
Résultat net de l'ensemble consolidé	**3 118**	**1 969**
Résultat net (Part des intérêts ne donnant pas le contrôle)	**-143**	**5**
Résultat net (Part du Groupe)	**3 261**	**1 964**
Nombre d'actions existantes	3 275 879	3 495 396
Résultat net (Part du Groupe) par actions en euros	**1,00**	**0,56**
Nombre d'actions maximales après les levées	3 335 879	3 555 396
Résultat net dilué (Part du Groupe) par action en euros	**0,98**	**0,55**
EBITDA *	**13 525**	**12 393**

**EBITDA= Résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements et provisions*

GROUPE ORAPI
Etat consolidé du résultat global total au 31 décembre 2014
En milliers d'euros

	31 décembre 2013	31 décembre 2014
Résultat Net de l'ensemble consolidé	**3 118**	**1 969**
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	-203	639
Couverture de flux de trésorerie	359	-85
ID sur couverture de flux de trésorerie et autres	-120	28
Total des éléments recyclables en résultat	**37**	**583**
Ecarts actuariels - effet SORIE	214	-525
ID sur écarts actuariels - effet SORIE	-71	175
Total des éléments non recyclables en résultat	**142**	**-350**
Total des éléments recyclables et non recyclables en résultat	**179**	**233**
Résultat global total	**3 297**	**2 202**
Dont part du Groupe	*3 441*	*2 196*
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle	*-143*	*6*

GROUPE ORAPI
Bilan consolidé au 31 décembre 2014
En milliers d'euros

ACTIFS	**31/12/2013 retraité (1)**	**31/12/2014**
Goodwill	46 126	47 089
Autres immobilisations incorporelles	5 188	4 797
Immobilisations corporelles	16 135	18 264
Actifs financiers non courants	1 411	1 310
Participations dans les entreprises associées	400	228
Impot différé actif	1 021	1 672
ACTIFS NON COURANTS	**70 280**	**73 360**
Stocks	27 535	29 311
Clients	44 583	42 050
Autres créances courantes	7 240	8 696
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 679	6 956
ACTIFS COURANTS	**85 037**	**87 013**
TOTAL ACTIFS	**155 317**	**160 373**

PASSIFS	**31/12/2013 retraité (1)**	**31/12/2014**
Capital	3 292	3 852
Primes, réserves, report à nouveau	35 343	43 491
Reserve de conversion	-775	-119
Résultat (part du Groupe)	3 261	1 964
Capitaux propres part du groupe	*41 121*	*49 188*
Intérêts ne donnant pas le contrôle	*-42*	*-122*
CAPITAUX PROPRES	**41 079**	**49 067**
Dettes financières à plus d'un an	31 101	28 280
Provisions	2 579	3 189
Impot différé passif	1 809	1 780
Autres dettes non courantes	99	217
PASSIFS NON COURANTS	**35 589**	**33 465**
Dettes financières à moins d'un an	18 358	16 250
Fournisseurs	35 038	38 166
Impôt exigible courant	1 190	1 002
Autres dettes courantes	24 064	22 423
PASSIFS COURANTS	**78 650**	**77 841**
TOTAL PASSIFS	**155 317**	**160 373**

(1) Le bilan au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.1 - Retraitements du bilan d'ouverture des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2014.

GROUPE ORAPI
Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014
En milliers d'euros

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31/12/2013 retraité (1)	31 décembre 2014
Flux de trésorerie lié a l'activité		
Résultat de l'ensemble consolidé	3 118	1 969
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	3 948	4 608
Variation des impôts différés	120	-444
Plus values de cession nettes d'impôts	-522	-15
Capacité d'autofinancement	**6 664**	**6 118**
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	-6 871	1 271
Total Flux de trésorerie lié à l'activité	**-207**	**7 390**
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-6 746	-5 965
Cession d'immobilisations	3 621	109
Variation nette des actifs financiers non courants	281	13
Variation des dettes sur immobilisations	501	103
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-1 077	-822
Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-3 420**	**-6 562**
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	-1 512	-1 639
Augmentation de capital en numéraire net frais	0	7 813
Emissions d'emprunts	13 844	3 710
Remboursement emprunts	-9 092	-10 533
Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement	**3 240**	**-650**
Variation de Trésorerie	**-386**	**178**
Trésorerie d'ouverture	5 781	5 679
Concours bancaires d'ouverture	-3 222	-3 621
Trésorerie d'ouverture	2 559	2 058
Trésorerie de clôture	5 679	6 956
Concours bancaires de clôture	-3 621	-4 512
Trésorerie de clôture	2 058	2 444
Variation de trésorerie	-502	386
Variations du cours des devises	-115	209

Détail Tableau des Flux Groupe Orapi

Détail Tableau des Flux	31/12/2013 retraité (1)	31 décembre 2014
Détail 1 Amortissements et provisions		
Amortissements	3 857	4 589
Variation nette Provisions risques et charges	91	19
Total détail 1	**3 948**	**4 608**
Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement		
Variation stock	-139	-625
Variation clients	-5 073	3 635
Variations fournisseurs	1 537	1 586
Variations autres créances	-2 150	-1 181
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	-1 046	-2 144
Total détail 2	**-6 871**	**1 271**

(1) Le bilan au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.1 - Retraitements du bilan d'ouverture des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2014.

GROUPE ORAPI
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014
En milliers d'euros

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 31 décembre 2011	**2 882 903**	**2 883**	**18 168**	**14 595**	**-771**	**-906**	**33 969**	**220**	**34 189**
Augmentation (diminution) de capital et réserves	399 629	400	3 199				3 599		3 599
Dividendes versés				-993			-993		-993
Ecarts de conversion				-10		156	146		146
Résultat de l'exercice				2 082			2 082	-43	2 039
Valorisation des options accordées				86			86		86
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-480	550		70	-186	-115
Au 31 décembre 2012	**3 282 532**	**3 283**	**21 367**	**15 280**	**-221**	**-750**	**38 959**	**-8**	**38 950**
Augmentation (diminution) de capital et réserves	9 795	10	-10				0		0
Dividendes versés				-1 511			-1 511		-1 511
Ecarts de conversion				-16		-26	-42		-42
Résultat de l'exercice				3 261			3 261	-143	3 118
Valorisation des options accordées				59			59		59
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				461	-66		395	110	504
Au 31 décembre 2013 (retraité) (1)	**3 292 327**	**3 292**	**21 358**	**17 535**	**-287**	**-776**	**41 121**	**-42**	**41 079**
Augmentation (diminution) de capital et réserves	559 750	560	7 253				7 813		7 813
Dividendes versés				-1 639			-1 639		-1 639
Ecarts de conversion						657	657		657
Résultat de l'exercice				1 964			1 964	5	1 969
Valorisation des options accordées				30			30		30
Effets des Variations de périmètre							0		0
Autres mouvements				-600	-157		-758	-84	-842
Au 31 décembre 2014	**3 852 077**	**3 852**	**28 611**	**17 291**	**-445**	**-119**	**49 188**	**-122**	**49 067**

(1) Le bilan au 31 décembre 2013 a fait l'objet d'un retraitement détaillé dans la note 3.1 - Retraitements du bilan d'ouverture des annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014

du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société 8
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation 8
1.1 Principes généraux 8
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs 9
1.3 Périmètre et méthode de consolidation 10
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères 12
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill 13
1.6 Immobilisations corporelles 13
1.7 Prix de revient des immobilisations 14
1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés 14
1.9 Instruments financiers dérivés 15
1.10 Actifs financiers 15
1.11 Actifs destinés à être cédés 15
1.12 Stocks et travaux en cours 16
1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie 16
1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres 16
1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme 17
1.16 Provisions et passifs éventuels 19
1.17 Emprunts et dettes financières 19
1.18 Passifs financiers 19
1.19 Juste valeur des instruments financiers 19
1.20 Produits des activités ordinaires 20
1.21 Résultat opérationnel courant 20
1.22 Autres produits et charges opérationnels 20
1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers 20
1.24 Impôt 20
1.25 Résultat par action 21
2 Principaux événements de l'exercice 22
2.1 Levée de la condition suspensive concernant la participation de Raynaud Hygiène dans les Laboratoires Medilis 22
2.2 Prise de contrôle à 100% dans la société Martinique Hygiène Emballage (MHE) 22
2.3 Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription 22
2.4 Acquisition de la société Sodex - Hexotol 22
3 Notes relatives au bilan 24
3.1 Retraitements du bilan d'ouverture 24
3.2 Périmètre de consolidation à la clôture 26
3.3 Goodwill 27
3.4 Immobilisations incorporelles 28
3.5 Immobilisations corporelles 28
3.6 Dépréciation des actifs non courants 29
3.7 Actifs et passifs détenus en vue de la vente 29
3.8 Actifs financiers 30
3.9 Stocks 31
3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie 31
3.11 Capitaux propres 31
3.12 Dividendes payés et proposés 32
3.13 Provisions 32
3.14 Passifs financiers 35
3.15 Gestion des risques et instruments financiers 37

4 Notes relatives au compte de résultat 39
4.1 Autres produits et charges opérationnels courants 39
4.2 Autres produits et charges opérationnels 39
4.3 Impôt sur les sociétés 40
4.4 Frais de recherche et développement 40
4.5 Transaction avec les parties liées 41
5 Information sectorielle 41
5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2014 42
5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2013 retraité 43
6 Informations 44
6.1 Nantissements, cautions et garanties 44
6.2 Autres engagements hors bilan 44
6.3 Options de souscription d'actions (stock-options) 45
6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites 45
6.5 Effectifs 46
6.6 Evénements postérieurs à la clôture 46

Présentation de la société

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé 25, rue de l'Industrie – 69200 VENISSIEUX, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

La société conçoit, fabrique et commercialise les solutions et produits techniques nécessaires à :

- l'entretien général (sols et surfaces) et l'hygiène spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, …)
- l'entretien et la maintenance du matériel et des machines dans tous les secteurs d'activité.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 6 mars 2015 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 23 avril 2015.

1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Comptes consolidés – Base de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.
Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.
Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2013. Le Groupe, après une analyse des participations qu'il détient dans des entreprises associées, a considéré que la performance de celles-ci faisait partie intégrante de son résultat opérationnel. En conséquence, la quote-part de résultat réalisée dans ces entreprises associées est présentée sur une ligne distincte du résultat opérationnel.

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2014 :

- IFRS 10 – États financiers consolidés
- IFRS 11 – Partenariats
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
- Amendements à IFRS 10, 11 et 12 – Dispositions transitoires
- IAS 28 amendée – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
- IAS 32 amendée – Compensation d'actifs et de passifs financiers
- IAS 39 amendée – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
- IAS 36 amendée – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.

Ces normes et amendements nouveaux sont sans incidence sur les comptes consolidés d'Orapi à l'exception de l'information requise par IFRS 12 concernant les intérêts ne donnant pas le contrôle.

Les options, interprétations ou normes dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2014 sont :

Adoptées par l'Union Européenne :

- IFRIC 21 – Droits et taxes
- IAS 19 amendée – Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012
- Améliorations annuelles, cycle 2011-2013.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation à l'exception de IAS 19 amendée, et n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers des deux cycles d'améliorations annuelles. Le Groupe est en cours d'appréciation des éventuels impacts consécutifs à la première application de l'interprétation IFRIC 21.

Non encore adoptées par l'Union Européenne :

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, les normes, amendements de normes et interprétations, publiées par l'IASB et présentées ci-dessous sont applicables selon l'IASB aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015 :

- Améliorations annuelles, cycle 2012-2014
- IFRS 9 – Instruments financiers
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires issus des contrats clients
- IAS 16 et IAS 38 amendées – Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables
- IFRS 11 amendée – Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes
- IFRS 10 et IAS 28 amendées – Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou co-entreprise
- IAS 1 – initiative informations à fournir.

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes, amendements ou par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs

Jugements

Pour préparer les états financiers conformes aux méthodes comptables du groupe, le management a fait des hypothèses, en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations. Les hypothèses retenues concernent principalement les restructurations et litiges prud'homaux ainsi que les durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour lesquels la société évalue, au cas par cas et le cas échéant en fonction des jugements déjà rendus, le montant des provisions éventuelles.

Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous :

Dépréciation des goodwill

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les *goodwill* au moins une fois par an à la clôture de l'exercice. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les *goodwill* sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « *Goodwill* ».

Comptabilisation des actifs d'impôts différés

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptables des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

Indemnités de départs à la retraites et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des engagements sociaux. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

Provisions pour déconstruction et démantèlement

Les provisions pour déconstruction de locaux à usage industriel (ateliers, laboratoire, zones de stockage) d'une part, et démantèlement d'installations techniques (machines, outillages, ouvrages de type plate – formes) d'autre part, sont déterminées sur la base de rapports rédigés par un cabinet spécialisé indépendant.

Dépréciation des stocks

Les règles de dépréciation de stocks du Groupe Orapi ainsi que les situations spécifiques rencontrées lors de croissances externes (ex : stocks contenant des composants interdits ou en voie d'interdiction) peuvent conduire à l'enregistrement de provisions.

1.3 Périmètre et méthode de consolidation

Toutes les filiales placées sous le contrôle de la société mère sont consolidées par la méthode de l'intégration globale à l'exception de la société Quartz, mise en équivalence.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif s'entend comme un contrôle exercé par tout moyen, tel que la détention d'un intérêt majoritaire en droits de vote, ou des contrats ou accords avec les autres actionnaires.
Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que sociétés en participation et accords de coopération et les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le
Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.
L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Intégration globale

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.
Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Participation dans une entreprise associée

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le *goodwill* lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Le Groupe Orapi détient une participation minoritaire dans une entreprise associée, dont l'activité économique est exercée sous son influence notable.

L'entreprise associée est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'avoir une influence notable sur l'entité.

Regroupement d'entreprises

IFRS 3 révisée a modifié les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1er janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charges.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un *goodwill* partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un *goodwill* complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du *goodwill* complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un *goodwill* sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le *goodwill* ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en *goodwill* lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

IFRS 3 révisée a modifié le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cas de la méthode du *goodwill* partiel, à leur juste valeur dans le cas de la méthode du *goodwill* complet.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Ainsi, à compter du 1er janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Orapi. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts minoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession au compte de résultat sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

A la date de clôture, les montants des principaux postes du bilan des sociétés où sont comptabilisés des intérêts ne donnant pas le contrôle ne sont pas significatifs.

1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.
A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens d'IAS 21.

Tout *goodwill* provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

1.5 Immobilisations incorporelles et *goodwill*

Goodwill

Les *goodwill* sont évalués conformément à la note 1.3.
Les *goodwill* ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en Autres produits et Charges Opérationnels.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, en Autres produits et Charges Opérationnels, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou dépréciées sur la durée d'utilité de l'actif
- Un droit d'utilisation et de représentation des marques acquises, non amorti
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans
- Une relation clients amortissable sur une durée de 6 ans

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.
Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

Coûts de Recherche & Développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les frais d'installation sont incorporés sur la base du calcul d'un coût réel moyen unitaire. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont comptabilisées conformément à la norme IAS 17 "Contrats de location".
Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

• Constructions et agencements :	10 à 20 ans	linéaire
• Installations techniques, matériel & outillage :	2 à 8 ans	linéaire
• Matériel de bureau & informatique :	4 à 5 ans	linéaire

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.
Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

1.7 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Valeur immobilisée des doseurs et distributeurs

Afin d'approcher au mieux le prix de revient des doseurs et distributeurs mis à la disposition des clients dans le cadre de contrats de service pluriannuels, le coût immobilisé de ces équipements inclut à compter du 1er janvier 2014 des frais d'installation qui s'ajoutent au prix d'achat desdits matériels. L'incidence de ce changement dans les modalités d'évaluation des doseurs immobilisés s'élève à +573 K€ sur le résultat opérationnel courant.

1.8 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères internes et externes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d'utilité
- Pour les actifs incorporels dont la durée de vie n'est pas définie et les écarts d'acquisition, un test de dépréciation de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) est effectué au minimum une fois par an, ou lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Les *goodwill* individuels sont rattachés à l'UGT à laquelle ils se rapportent.

Le Groupe a défini 4 UGT :

- L'Europe du Nord et l'unité de production anglaise
- L'Europe du Sud et les unités de production françaises
- L'Amérique du Nord et l'unité de production de Montréal
- L'Asie et l'unité de production de Singapour.

La valeur d'utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle de gestion du Groupe, approuvés par la Direction et présentés au Conseil d'Administration. Ils ne tiennent pas compte des éventuels éléments financiers
- Le taux d'actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d'intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Des taux d'actualisation différents sont utilisés pour certaines UGT afin de refléter les risques spécifiques à certaines zones géographiques

- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d'un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d'affaires retenue est en accord avec l'organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

1.9 Instruments financiers dérivés

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).
Les instruments financiers dérivés consistent principalement en contrats de swap de taux d'intérêt. Les dérivés qualifiés de *cash-flow hedge* sont comptabilisés au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

1.10 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance
- les actifs évalués en juste valeur par résultat
- les prêts et créances
- les actifs disponibles à la vente.

Le Groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.
Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Les prêts et créances comprennent principalement les créances clients qui sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Les créances commerciales font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Lorsque cela est nécessaire, une dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.
Les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en capitaux propres est transféré en résultat.

1.11 Actifs destinés à être cédés

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.
Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

1.12 Stocks et travaux en cours

Les stocks de la Société, comptabilisés conformément à IAS 2 – Stocks, sont constitués des trois catégories suivantes :

- Matières premières
- En cours de production
- Marchandises et Produits finis.

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Les dépréciations des matières premières et marchandises sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation futures.

En cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production, et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son prix de revient.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

1.14 Capitaux propres consolidés et actions propres

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidités, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

Paiement en actions

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites. Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, pour les rémunérations attribuées après le 7 novembre 2002, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

Options de souscription d'actions

Ces opérations ont été évaluées selon le modèle de *Black and Scholes*, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées a été obtenue en diminuant la valeur des actions à la date d'attribution du montant des dividendes attendus sur la période d'acquisition.

Paiement en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur, à la date d'attribution, en retenant la valeur de souscription. Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition, avec un passif en contrepartie. Le passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, et y compris à cette dernière date, selon les modalités de calcul de prix de rachat définies dans les conventions entre les parties. Toute variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Intérêts ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

1.15 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

Régime à prestations définies

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent :

- soit être financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles
- soit être directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Argos Hygiène dispose d'un fonds de couverture (contrat d'assurance) au titre de ses engagements de départ en retraite qui n'est plus alimenté par des versements de l'employeur depuis le 31 décembre 2012. Ce fonds dédié à la couverture du régime est comptabilisé en diminution de la provision pour engagements sociaux. Les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quant au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un calcul est fait, à la clôture de chaque exercice, de la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur (« *projected benefits obligations* » ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations, évaluée régime par régime, donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants.
La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

- augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires (« coûts des services rendus au cours de l'exercice ») comptabilisée en résultat opérationnel courant
- augmentations dues à la « désactualisation » correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés (« coût financier ») comptabilisée en résultat financier
- diminutions liées à l'exercice des droits (« prestations servies ») comptabilisées en résultat opérationnel courant
- variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de turn over, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs effectifs sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de turn over) comptabilisées en capitaux propres
- variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants) comptabilisées en capitaux propres.

La juste valeur des actifs donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- des versements reçus des employeurs (« cotisations »)
- des versements effectués aux bénéficiaires des prestations (prestations servies »)
- du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de *turn over* sont révisées annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel en application des procédures internes en vigueur.

Concernant la reconnaissance en résultat des écarts actuariels (pertes ou profits) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, la société en application d'IAS 19 révisée, les enregistre intégralement en capitaux propres.
Les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée).
La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 3.12 détaille :

- les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
- les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des deux derniers exercices
- l'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies
- et leur incidence sur les états financiers.

Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi

La société Argos Hygiène accorde aux salariés ayant une ancienneté de 20 ans révolus une gratification prenant la forme d'une prise en charge plafonnée de dépenses de voyage sur présentation de justificatifs. Les salariés peuvent prétendre à cette gratification dans un délai d'un an à partir de la date de leurs 20 ans d'ancienneté. La société évalue cet avantage à long terme selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et la variation annuelle du montant de cet engagement est intégralement enregistrée en résultat.

1.16 Provisions et passifs éventuels

Les provisions et passifs éventuels sont comptabilisés conformément à la norme IAS 37 - "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels". Ces provisions couvrent :

- les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- les provisions pour risques fiscaux avérés
- les provisions pour restructuration.

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé et à échéance propre ou d'un début d'exécution.
Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

1.17 Emprunts et dettes financières

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18 Passifs financiers

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés à leur juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieur ou supérieur à un an.

1.19 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante **:**

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1)
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2)
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

1.20 Produits des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à IAS 18 en se basant sur la méthode de la comptabilité d'engagement et sur le principe de rattachement des charges aux produits. Les produits sont ainsi comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à l'entreprise
- leur montant peut être estimé de façon fiable
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

La valeur comptable des produits enregistrés correspond à leur juste valeur.

Les produits liés à la vente de biens sont constatés dès lors que le transfert des risques et avantages a eu lieu et que les coûts supportés ou à venir relatifs à la transaction peuvent être mesurés de façon fiable. Les produits liés aux ventes de service sont comptabilisés au prorata des coûts réels. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.
Les remises ou rabais accordés aux clients ainsi que les prestations rendues par les clients dans le cadre d'accords de coopération commerciale sont comptabilisées en déduction des ventes.

1.21 Résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- des dépréciations d'actifs
- des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements inhabituels
- du coût de l'endettement financier net
- des autres produits et charges financiers
- des impôts.

1.22 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels et non récurrents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note "Autres produits et charges opérationnels".

1.23 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.24 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.
L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

La charge d'impôt intègre également la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Impôt sur le résultat exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
ORAPI a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Concernant les modalités de répartition de l'impôt, chaque filiale prend en charge l'impôt calculé en tenant compte de l'économie ou de la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

Impôt sur le résultat différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.
Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.
La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Crédits d'impôt

Conformément à IAS 20, le Groupe enregistre les crédits d'impôt recherche (CIR) et le crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en autres produits et charges opérationnels courants pour le CIR et en déduction des charges de personnel pour le CICE.

1.25 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

2 Principaux événements de l'exercice

2.1 Levée de la condition suspensive concernant la participation de Raynaud Hygiène dans les Laboratoires Medilis

Parmi les actifs du groupe Raynaud en redressement judiciaire repris par ORAPI sur décision du Tribunal de Commerce de Lisieux (Calvados) le 28 juin 2013, figurait une participation de 70% dans le capital de la société Laboratoires Médilis. Le 22 janvier 2014, le Tribunal de Commerce de Lisieux a autorisé par voie d'ordonnance la société Raynaud Hygiène à racheter les créances détenues par les sociétés du Groupe Raynaud à l'encontre de la société Laboratoires Medilis pour le prix d'un euro. Cette décision de justice a permis de lever la condition suspensive, incluse dans l'offre de plan de cession présentée par Orapi, relative à la reprise de la participation de 70% dans Laboratoires Medilis (cf. §3.2 note B).

2.2 Prise de contrôle à 100% dans la société Martinique Hygiène Emballage (MHE)

Parmi les actifs du groupe Raynaud en redressement judiciaire repris par ORAPI sur décision du Tribunal de Commerce de Lisieux (Calvados) le 28 juin 2013, figurait une participation de 48% dans le capital de la société Martinique Hygiène Emballage (MHE, sise à Ducos en Martinique), spécialisée dans la distribution de produits d'hygiène professionnelle.

Le 10 janvier 2014, ORAPI a acquis 4% des actions de MHE à un tiers permettant au Groupe, via sa filiale Raynaud Hygiène, de monter sa participation au capital de 48% à 52%. Le 19 décembre 2014, Raynaud Hygiène a racheté 48% des actions détenues par le Cédant.

Mise en équivalence dans les comptes consolidés 2013, cette société a été consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés 2014.

2.3 Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription

ORAPI a réalisé en août 2014 une augmentation de capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération a eu pour objectif de renforcer les fonds propres du Groupe afin de lui permettre de poursuivre la politique de croissance dynamique mise en œuvre ces dernières années.

L'utilisation du produit net de cette opération a été prévue à hauteur de 50% environ pour permettre à la Société de saisir d'éventuelles nouvelles opérations de croissance externe et à hauteur de 50% environ pour poursuivre sa croissance organique et le besoin en fonds de roulement qui en résulte.

Compte tenu de la forte demande de souscriptions à titre réductible, Orapi a exercé la clause d'extension portant le nombre d'actions nouvelles à émettre de 493 849 à 559 750 actions. Le règlement livraison des 559 750 actions s'est effectué le 5 août 2014, ainsi que leur admission aux négociations sur le marché Euronext Paris. A compter du 5 août 2014, le nombre total d'actions composant le capital social du groupe ORAPI est ainsi porté à 3 852 077.

Les montants bruts et nets de l'émission s'élèvent respectivement à 7 948 K€ et 7 813 K€.

2.4 Acquisition de la société Sodex - Hexotol

Le 12 septembre 2014, Orapi a signé un contrat de cession d'actions sous conditions suspensives portant sur 100% des titres de la société Sodex – Hexotol.

Basée à Coignières, près de Paris, Sodex – Hexotol est spécialisée dans la distribution d'accessoires sanitaires et produits d'hygiène auprès de plus de 2 000 clients. En 2014, Sodex – Hexotol a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 M€.

Sodex - Hexotol est entrée dans le périmètre de consolidation à la levée des conditions suspensives le 1er octobre 2014 et a réalisé un chiffre d'affaires comptabilisé sur la période de 1 094 K€, soit 0,5% du chiffre d'affaires consolidé 2014.

La prise de contrôle de Sodex - Hexotol a été comptabilisée conformément à IFRS 3R. Cette comptabilisation a donné lieu à l'enregistrement dans le bilan d'ouverture d'ajustements relatifs notamment à la juste valeur des stocks et des engagements de retraite.

Cette acquisition a notamment entraîné une augmentation :

- du Goodwill de : 800 K€
- des immobilisations corporelles de : 132 K€
- des stocks de : 444 K€
- des créances clients de : 567 K€
- de la trésorerie disponible de : 202 K€
- des dettes financières (dont concours bancaires courants) : 74 K€.

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs identifiables et passifs repris n'étant pas encore terminée, ce *Goodwill* provisoire pourra être modifié dans le délai d'allocation de 12 mois autorisé par IFRS 3R, soit d'ici le 1er octobre 2015.

L'acquisition de 100% des titres par Orapi SA a été acquittée en numéraire en totalité.

3 Notes relatives au bilan

3.1 Retraitements du bilan d'ouverture

ACTIFS	31/12/2013 Certifié	Laboratoires Médilis	Raynaud Hygiène	Caral Industrie	31/12/2013 retraité
Goodwill	45 099	441	328	258	46 126
Autres immobilisations incorporelles	5 188				5 188
Immobilisations corporelles	16 112	23			16 135
Actifs financiers non courants	1 682	-195	-76		1 411
Participations dans les entreprises associées	400				400
Impot différé actif	1 011	10			1 021
ACTIFS NON COURANTS	**69 491**	**279**	**252**	**258**	**70 280**
Stocks	27 207	329			27 535
Clients	43 705	878			44 583
Autres créances courantes	7 091	149			7 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 446	232			5 679
ACTIFS COURANTS	**83 449**	**1 588**	**0**	**0**	**85 037**
TOTAL ACTIFS	**152 940**	**1 867**	**252**	**258**	**155 317**

PASSIFS	31/12/2013	Laboratoires Médilis	Raynaud Hygiène	Caral Industrie	31/12/2013 retraité
Capital	3 292				3 292
Primes, réserves, report à nouveau	35 343				35 343
Reserve de conversion	-775				-775
Résultat (part du Groupe)	3 261				3 261
Capitaux propres part du groupe	*41 121*				*41 121*
Intérêts ne donnant pas le contrôle	*61*	*-103*			*-42*
CAPITAUX PROPRES	**41 182**	**-103**	**0**	**0**	**41 079**
Dettes financières à plus d'un an	31 101				31 101
Provisions	2 547	32			2 579
Impot différé passif	1 939			-129	1 809
Autres dettes non courantes	99				99
PASSIFS NON COURANTS	**35 686**	**32**	**0**	**-129**	**35 589**
Dettes financières à moins d'un an	18 233	124			18 358
Fournisseurs	33 826	1 212			35 038
Impôt exigible courant	1 197	-7			1 190
Autres dettes courantes	22 815	609	252	387	24 064
PASSIFS COURANTS	**76 072**	**1 938**	**252**	**387**	**78 650**
TOTAL PASSIFS	**152 940**	**1 867**	**252**	**258**	**155 317**

Commentaires sur les retraitements :

Laboratoires Médilis

La société Laboratoires Médilis contrôlée par ORAPI depuis juillet 2013, n'avait pas pu faire l'objet d'une première consolidation lors de la clôture des comptes consolidés 2013 (cf note 3.1. de l'annexe aux comptes consolidés 2013), le groupe ne disposant pas d'une information financière fiable pour cette entité acquise à la barre du Tribunal. En 2014, la première consolidation des Laboratoires Médilis a donné lieu à un retraitement rétrospectif du bilan consolidé au 31 décembre 2013 pour reconnaître un goodwill de 441 KEUR, en complément des actifs et passifs identifiables de la société acquise. En

l'absence de certitude quant au niveau futur de profitabilité de cette entité, il n'a pas été reconnu d'impôts différés actifs au titre des reports fiscaux déficitaires disponibles (environ 2 M€) à la date d'acquisition.

Raynaud Hygiène

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs enregistrés dans le bilan d'ouverture de Raynaud Hygiène suite à l'entrée dans le périmètre de consolidation le 1er juillet 2013 ont été finalisées en 2014 dans le délai d'allocation de 12 mois prévu par la norme IFRS 3R. A cette occasion, la réévaluation d'une provision pour litige a conduit à ajuster le goodwill provisoire qui s'établit ainsi à 328 KEUR. Cet ajustement du goodwill et des provisions pour risques et charges a donné lieu à un retraitement rétrospectif dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Caral Industrie

Les évaluations en juste valeur de tous les actifs et passifs enregistrés dans le bilan d'ouverture de Caral Industrie suite à l'entrée dans le périmètre de consolidation le 7 octobre 2013 ont été poursuivies en 2014 dans le délai d'allocation de 12 mois prévu par la norme IFRS 3R courant jusqu'au 7 octobre 2014. A cette occasion, une réévaluation des provisions pour charges à hauteur de +258 KEUR (net d'impôt différé) a conduit à ajuster le goodwill provisoire de cette acquisition à 385 KEUR versus 127 K€. Cet ajustement du goodwill, des provisions pour risques et charges et des impôts différés actifs a donné lieu à un retraitement rétrospectif dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

3.2 Périmètre de consolidation à la clôture

		Décembre 2014		Décembre 2013 retraité		
Désignation	Société de droit	pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	pourcentage d'intérêt	pourcentage de contrôle	Méthode d'intégration
Orapi SA	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International	Français	100%	100%	100%	100%	IG
DACD	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Chimiotechnic Vénisieux	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Proven Orapi	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Caral Industrie (A)	Français	fusion	fusion	100%	100%	IG
Egiene	Français	65%	65%	65%	65%	IG
Orapi Chiminvest Holding (A)	Français	fusion	fusion	100%	100%	IG
Phem	Français	100,0%	100,0%	84,9%	84,9%	IG
Quartz	Français	49,0%	49,0%	41,6%	49,0%	MEE
Top Hygiène	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Argos Hygiène	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Exist	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Atoll	Français	100,0%	100%	100,0%	100%	IG
Raynaud Hygiène (A)	Français	fusion	fusion	60,0%	60%	IG
Laboratoires Médilis (B)	Français	70,0%	70%	42,0%	70%	IG
MHE (C)	Français	100%	100%	29%	48%	IG
Sodex-Hexotol (D)	Français	100%	100%	-	-	IG
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Ltd	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
ODS	Canadien	51%	51%	51%	51%	IG
Labo ODS	Canadien	34%	67%	34%	67%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (T) Co., Ltd	Thaïlandais	60%	60%	60%	60%	IG
Orapi Applied Nederland BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Belgium SA	Belge	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet España, SL	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
ODS	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet Argentina S.A.	Argentin	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet Sp Zoo	Polonais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Middle East Trading LLC	Dubaï	51%	51%	51%	51%	IG

Adresse des sociétés françaises **: Orapi SA, Orapi Europe, Chimiotechnic Vénissieux** : 25, rue de l'Industrie 69200 Vénissieux ; **Phem, Orapi International, Top Hygiène :** 5, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **DACD, Proven Orapi, E-Giène** : 16 rue Pierre Mendes France 69120 Vaulx-en-Velin ; **Argos Hygiène, Sodex Hexotol, MHE :** 12, Rue Pierre Mendes France, 69120 Vaulx-en-Velin**, Atoll :** 301 rue Denis Papin Zone d'aménagement concerté du Centre de Saint-Bonnet 38 090 Villefontaine ; **Exist :** Zone d'activité –Lieudit du Breitmatten 67370 Truchtersheim ; **Laboratoires Medilis** : Rue des Frères Lumières – Zone Industrielle Est – 14100 Lisieux, **Quartz** : 260, chemin des Cystes 06140 Vence.

Méthode d'intégration :

- IG : intégration globale
- MEE : mise en équivalence

A noter que :

(A) :

- La société Caral Industrie a fait l'objet d'une fusion-absorption dans la société Chiminvest durant l'exercice
- La société Orapi Chiminvest Holding a fait l'objet d'une fusion-absorption dans la société mère Orapi SA durant l'exercice

- Après l'acquisition, en octobre 2013, des 40% du capital de RAYNAUD HYGIENE encore détenus par des actionnaires minoritaires, cette entité a fait l'objet d'une fusion-absorption dans la société Argos Hygiène en date du 31 décembre 2014, avec effet rétroactif comptable au 11 juillet 2013 (date de création de Raynaud Hygiène) et effet rétroactif fiscal au 1er janvier 2014.

(B) :

- Parmi les actifs du groupe Raynaud en redressement judiciaire acquis par ORAPI à la barre du Tribunal de Commerce de Lisieux en date du 1er juillet 2013figurait une participation de 70 % dans le capital de la société Laboratoires Médilis
- Cette société n'avait pas pu être consolidée au 31 décembre 2013 en l'absence d'états financiers fiables. Durant l'année 2014, la comptabilité de la société ayant été remise à niveau, MEDILIS a pu être consolidée par intégration globale à effet du 31 décembre 2013 ; les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été retraités en conséquence se référer à la note « 3.1 Retraitements du bilan d'ouverture »
- Suite au rachat de 100% des titres de la société Raynaud Hygiène par la société Argos Hygiène (cf supra), le pourcentage d'intérêt du Groupe Orapi dans la société Laboratoires Médilis s'établit à 70% au 31 décembre 2014.

(C) :

Rachat de 100% des titres de la société MHE par Argos Hygiène.

(D) :

Acquisition de 100% des titres de la société Sodex-Hexotol (voir §2.4).

3.3 *Goodwill*

Goodwill	2013 retraité	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2014
Valeur brute	48 937			+835	+128	49 900
Dépréciation (*)	-2 811					-2 811
Total *Goodwill* net	**46 126**			**+835**	**+128**	**47 089**

(*) cf. note "dépréciation des actifs non courants"

L'évolution de l'exercice reflète essentiellement le *goodwill* reconnu à l'occasion de l'acquisition de la société Sodex-Hexotol affectant l'UGT Europe du Sud – se référer à la note « 2 Principaux événements de l'exercice ».
L'allocation des *goodwill* par UGT est la suivante :

Goodwill	UGT Europe du Nord	UGT Europe du Sud	UGT Amérique du Nord	UGT Asie & Reste du Monde	Toutes UGT 2014
Valeur brute	7 146	39 394	466	2 895	49 900
Dépréciation	-500	-189	-360	-1 762	-2 811
Total *Goodwill* net	**6 646**	**39 205**	**106**	**1 133**	**47 089**

3.4 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2013 retraité	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2014
Logiciels	3 162	78	-4			3 238
Marques	483				23	506
Autres immobilisations incorporelles	6 374	2	-4	47	76	6 492
Total brut	**10 019**	**80**	**-8**	**47**	**99**	**10 237**
Amortissements logiciels	- 2 939	-203	+3			- 3 139
Amortissements marques	-218				-1	-219
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-1 674	-352	+4	-40	-20	-2 082
Total amortissements	**-4 832**	**-555**	**7**	**-40**	**-21**	**-5 440**
Total immobilisations incorporelles nettes	**5 188**	**-475**	**-1**	**7**	**78**	**4 797**

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du *goodwill* dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven. Un contrat de Recherche & Développement portant sur le dépôt de formules biocides a également été reconnu à hauteur de 700 K€.

3.5 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2013 retraité	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2014
Terrain	2 503					2 503
Construction	10 697	363	-14		405	11 451
Machines et équipements	17 297	3 459	-793	386	1 094	21 442
Autres immobilisations corporelles	7 102	525	-339	394	119	7 801
Immobilisations en cours	727	1 539			-1 253	1 013
Total brut	**38 327**	**5 885**	**-1 146**	**780**	**365**	**44 210**
Amortissements constructions	-5 298	-472	10		-50	-5 810
Amortissements machines et équipements	-11 919	-2 883	793	-366	-55	-14 431
Amortissements autres immobilisations	-4 975	-696	259	-273	-20	-5 704
Total amortissements	**-22 192**	**- 4 052**	**1 062**	**-639**	**-125**	**-25 945**
Total immobilisations corporelles nettes	**16 135**	**1 834**	**-84**	**141**	**240**	**18 264**

Au 31 décembre 2014, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :

- Valeur brute : 5 635 K€
- Amortissements : - 3 032 K€
- Valeur nette : 2 603 K€

3.6 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2014, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels (sur la base des plans approuvés par la Direction) aux taux après impôt de respectivement 8,5% sur les UGT Europe du Sud et Europe du Nord, 8,9% sur l'UGT Amérique du Nord, et 9,8% sur l'UGT Asie et Reste du Monde. Le taux de croissance perpétuelle retenu est de 1,75% (2% sur l'UGT Europe du Sud).

Les tests de dépréciation effectués n'ont pas conduit le Groupe à enregistrer de pertes de valeurs au cours de l'exercice.

Au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraineraient pas la comptabilisation d'autres pertes de valeur. Concernant l'UGT Europe du Sud, la sensibilité du résultat du test aux variations, prises isolément, des hypothèses retenues pour la détermination fin 2014 de la valeur d'utilité de cette UGT est la suivante :

- l'utilisation d'un taux d'actualisation de 8,9% (+0,4 point par rapport au taux retenu) ramènerait la marge du test de dépréciation à zéro
- la diminution de 0,5 point du taux de croissance à l'infini ramènerait la marge du test de dépréciation à zéro
- la diminution de 0,3 points du taux de Résultat opérationnel courant ramènerait la marge du test de dépréciation à zéro.

3.7 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Néant.

3.8 Actifs financiers

Exercice 2014 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	312	312			312	
Prêts	18	18		18		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	979	979		979		
Valeurs mobilières	228	228				228
Actifs financiers non courants	**1 538**	**1 538**		**997**	**312**	**228**
Créances clients et comptes rattachés	42 050	42 050		42 050		
Clients et comptes rattachés	**42 050**	**42 050**		**42 050**		
Autres créances	1 576	1 576		1 576		
Autres créances courantes	**1 576**	**1 576**		**1 576**		
Disponibilités Équivalents de trésorerie	6 956	6 956				6 956
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**6 956**	**6 956**				**6 956**
Total	**52 120**	**52 120**		**44 623**	**312**	**7 184**

Les créances clients brutes s'établissement à 44 712 K€ et les dépréciations à 2 662 K€ soit un montant net de 42 050 K€. Le groupe ne dispose pas de créances nettes supérieures à un an significatives.

A la clôture, le classement des actifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes, par mode de détermination de la juste valeur, est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments côtés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables	7 184
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Actifs évalués en juste valeur par résultat	**7 184**

Exercice 2013 révisé (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Placements détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	470	470			470	
Prêts	29	29		29		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	999	999		999		
Valeurs mobilières	313	313				313
Actifs financiers non courants	**1 811**	**1 811**		**1 028**	**470**	**313**
Créances clients et comptes rattachés	44 583	44 583		44 583		
Clients et comptes rattachés	**44 583**	**44 583**		**44 583**		
Autres créances	1 317	1 317		1 317		
Autres créances courantes	**1 317**	**1 317**		**1 317**		
Disponibilités Équivalents de trésorerie	5 679	5 679				5 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**5 679**	**5 679**				**5 679**
Total	**53 390**	**53 390**		**46 928**	**470**	**5 992**

3.9 Stocks

	2013 révisé	2014	Var
Matières premières	6 434	6 510	+76
Marchandises et produits finis	27 423	28 309	+886
Dépréciation	-6 322	- 5 508	+814
Total Stocks	**27 535**	**29 311**	**+ 1 776**

3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2013 révisé	2014	Var
Equivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	3 742	4 906	1 164
Trésorerie en devises	1 937	2 050	113
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	**5 679**	**6 956**	**1 277**

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

3.11 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et / ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2014 est composé de 3 852 077 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2014, 25 432 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2014, 1 857 213 actions possèdent un droit de vote double.

3.12 Dividendes payés et proposés

Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société a procédé en 2014 au versement d'un dividende de 1 639 K€ au titre du résultat de 2013.

Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre) :

Il est proposé à l'assemblée générale de distribuer un dividende de 0,13 € par action au titre de 2014.

3.13 Provisions

	2013 révisé	Dotations	Reprises		Variation périmètre	Autres	2014
			Provision utilisée	Provision non utilisée			
Provisions non courantes : retraites	2 579	388	-55	-314	66	525	3 189
Provisions courantes : risques et litiges	5 299	1 386	-937	-507			5 241
Total provisions	**7 878**	**1 774**	**-992**	**-821**	**66**	**525**	**8 430**

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions courantes pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour déconstruction et démantèlement des filiales françaises pour 964K€ (usine de Vénissieux), de litiges pour risques commerciaux pour 1 846K€, de litiges pour risques prud'homaux et licenciement pour 1 923 K€ et de provisions pour coûts de destruction de stocks des filiales françaises pour 207K€.

Les montants apparaissant en « Autres » (525K€) correspondent à la comptabilisation directe et immédiate en capitaux propres de l'intégralité des écarts actuariels (conformément à IAS 19 révisée) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.
A l'exception des provisions pour engagements sociaux, les provisions ne sont pas actualisées, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

	2013 révisé	Coût des services rendus 2014	Coût financier	Reprise ou Paiement	Ecarts actuariels et autres	Variation périmètre	2014
Dette actuarielle indemnités de départ en retraite	**2 579**	**277**	**111**	**-369**	**525**	**66**	**3 189**

Actifs de couverture

A noter que pour la société Argos Hygiène, les actifs de couverture sont placés sur un support financier souscrit auprès de la Compagnie Allianz et investi à 60% en fonds euros et 40% en fonds en unité de compte. Depuis fin 2012, le Groupe a décidé de ne plus procéder à des versements complémentaires auprès du fonds.
Au 31.12.2014, le poste de provision pour retraite Argos Hygiène se solde par une provision pour retraite nette de 105K€ issu de l'engagement IDR estimé à 1 213K€ par rapport à la valeur du fonds de 1 108K€.
Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont déterminées par différentes conventions collectives. Les conventions applicables au Groupe sont : Commerce de Gros, Chimie et VRP.

- Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.
Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne génèreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

- Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

Hypothèses retenues pour les calculs	**2013**	**2014**
Taux de croissance des salaires (1)	2%	2%
Taux d'actualisation	3,10%	1,70%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	de 26% à 58%	de 26% à 57%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Le taux retenu à la clôture est le taux Iboxx à 10 ans des obligations d'entreprises de 1ère catégorie. Ce taux respecte les dispositions d'IAS 19.

Les variations du taux d'actualisation auraient les impacts suivants :

Taux d'actualisation	Montant de l'engagement en K€
0,70%	3 787
1,70%	3 189
2,70%	2 686
3,70%	2 260

Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

En K€	2013 révisé	2014
Valeur actualisée de l'obligation	-3 630	-4 297
Juste valeur des actifs du régime	1 261	1 108
Surplus (ou déficit) (1)	**-2 579**	**-3 189**

(1) En 2013, l'actif net sur Argos était inscrit à l'actif du bilan consolidé (211K€).

A titre d'information, le taux de rendement réel des actifs s'élevait à 5,6% en 2014 pour 3,1% en 2013.

a) Bilan :

En K€	2014
	Total
Solde de l'exercice précédent dont actif net Argos inscrit à l'actif du bilan	**2 368**
Ecarts actuariels enregistrés par capitaux propres	**+525**
Charges de l'exercice	**+90**
Cotisations payées au régime	**0**
Rendement du fonds	**-70**
Prestations payées nettes des remboursements du fonds	**+210**
Variation de périmètre	**+66**
Solde de clôture de l'exercice	**3 189**

b) Compte de résultat :

En K€	2013	2014
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	277	277
Reprise ou paiement	-177	-298
Coût financier	100	111
Rendement du fonds	-38	-70
Cotisations payées au régime	0	0
Charge nette	**162**	**20**

3.14 Passifs financiers

Ventilation par catégories d'instruments

Exercice 2014 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	28 280	28 280		28 280		
Passifs financiers courants	16 250	16 250		15 769		481
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	38 166	38 166	38 166			
Autres dettes non courantes	217	217	217			
Autres dettes courantes (hors provisions)	3 576	3 576	76	3 500		
Total des passifs financiers	**86 489**	**86 489**	**38 459**	**47 549**	**0**	**481**
					481	

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette.
L'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

A la clôture, le classement des passifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments côtés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables (swaps de taux, *puts* sur intérêts ne donnant pas le contrôle)	481
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
Total Passifs évalués en juste valeur	**481**

Exercice 2013 révisé (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	31 101	31 101		31 101		
Passifs financiers courants	18 358	18 358		17 691	271	396
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	35 038	35 038	35 038			
Autres dettes non courantes	99	99	99			
Autres dettes courantes (hors provisions)	3 692	3 692	37	3 655		
Total des passifs financiers	**88 288**	**88 288**	**35 174**	**52 447**	**271**	**396**
					667	

Décomposition de la dette financière

	2013 révisé	+	-	Périmètre	2014
Emprunts	37 974	3 796	-6 292	189	35 667
Découvert bancaire	3 621	1 100	-209		4 512
Dette sur crédit-bail	1 544		-328		1 216
Dettes auprès des *factors*	5 602	930	-4 843		1 688
Autres dettes financières	719	1 020	-291		1 448
Total	**49 459**	**6 846**	**-11 963**	**189**	**44 530**

La variation des autres dettes financières s'explique essentiellement par la variation de comptes courants avec des sociétés non consolidées

Les dettes auprès des *factors* résultent de créances cédées via des contrats d'affacturage. Les créances cédées sont des créances hors Groupe auprès de clients français. Le mode de comptabilisation est un *netting* entre le total des créances cédées et les actifs associés (garanties, retenues, …). La dette auprès des *factors* se décompose comme suit à la clôture (en K€) :

Créances cédées	-11 838
Garanties et retenues	5 125
Comptes courants des factors	5 023
Dettes auprès des *factors*	**-1 689**

Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 217K€ au 31.12.2014 et correspondent notamment à des dépôts et cautionnements reçus.

Décomposition des autres dettes courantes (hors provisions)

	2013 révisé	2014
Dettes sociales	12 048	10 604
Dettes fiscales	2 650	2 800
Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés	0	0
Autres	3 692	3 576
Total	**18 390**	**16 980**

Un crédit vendeur de 3,5 M€ consenti aux cédants d'Argos est enregistré en Autres dettes courantes.

3.15 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Risque de crédit

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

Risque de marché

Risque de taux

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

- Dettes financières

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2013 révisé	**2014**
Dettes financières à taux fixe	13 364	14 821
Dettes financières à taux variable	36 095	29 709
Total	**49 459**	**44 530**

Compte tenu des couvertures mises en place, une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 148 K€ sur le coût de l'endettement soit 7% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2014.
Le groupe Orapi utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. Au 31/12/2014 la revalorisation du portefeuille de couverture de taux a impacté la situation nette du Groupe à hauteur de (481) K€. Le montant des dettes à taux variable faisant l'objet d'un swap de taux contre du taux fixe s'élève à 17 409 K€ au 31/12/2014. Les échéances de ces contrats sont comprises entre 1 et 5 ans. Il n'existe pas de dérivé incorporé.

- Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- ✓ un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- ✓ un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour et de façon non significative le zloty polonais, le peso argentin et le dirham des Emirats Arabes Unis. .
En 2014, 91,8% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 3.9% en livre sterling, 1,1% en dollar US et dollar canadien, 2,5% en dollar Singapourien, 0,6% en zloty et 0,1% en peso argentin.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	€	Autres	Total	Elim	Total
Actif Circulant	3 033	1 052	1 946	93 809	565	100 406	-20 349	80 057
Dettes	-3 421	-700	-3 018	-116 968	-681	-124 788	19 804	-104 984
Position nette	-388	352	- 1 072	-23 159	-116	-24 382	-545	-24 927

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US et du dollar singapourien entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 29 K€, 13 K€ et 44 K€. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre-valeur euros est la suivante :

	2013 révisé	2014
Clients libellés en euro	43 621	41 064
Clients libellés en devises	3 377	3 647
Provision pour dépréciation	-2 415	-2 662
Total Clients	**44 583**	**42 050**

	2013 révisé	2014
Dettes financières libellées en euro	47 650	42 536
Dettes financières libellées en devises	1 809	1 994
Dettes financières	**49 459**	**44 530**

	2013 révisé	2014
Fournisseurs libellés en euro	32 826	35 979
Fournisseurs libellés en devises	2 212	2 187
Total Fournisseurs	**35 038**	**38 166**

Risques sur actions

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition en diminution des fonds propres, et les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. A la clôture, le Groupe détient 25 432 actions propres.

Risque de liquidité

Besoins de financement

Le Groupe dispose de lignes de découverts pour faire face aux variations de trésorerie d'exploitation et hors exploitation.

Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

L'échéancier de remboursement des dettes financières s'analyse comme suit :

	2013 révisé	2014
A moins d'un an	18 357	16 251
A plus d'un an et moins de 5 ans	22 651	26 717
A plus de 5 ans	8 451	1 563
Total	**49 459**	**44 531**

A la clôture de l'exercice, le Groupe Orapi n'est en défaut sur aucun covenant financier relatif aux crédits bancaires et obligataires contractés. Les covenants à respecter par le groupe Orapi au 31/12/2014 concernent les emprunts suivants :

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2014 (k€)
2 375	334
2 500	197
4 000	961
3 761	1 720
2 500	1 280
16 500	12 917
500	482
5 000	5 000

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Autres produits et charges opérationnels courants

	2013	2014
Pertes sur créances irrécouvrables	-198	-331
Ecarts de change	-225	-172
Crédit Impôt Recherche	271	332
Refacturations de loyers immobiliers France	115	14
Autres produits et charges opérationnels courants	31	112
Autres produits et charges opérationnels courants	**-6**	**-45**

4.2 Autres produits et charges opérationnels

	2013	2014
Frais et provisions de restructuration	-1 862	-1 902
Frais d'acquisition	-184	-215
Provisions pour litiges	-48	-16
Plus-value de cession	600	40
Autres produits et charges opérationnels non courants	-227	62
Autres produits et charges opérationnels	**-1 721**	**-2 031**

L'essentiel de ces charges ont été encourues à l'occasion de restructurations opérées dans certaines sociétés du Groupe.

4.3 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2013	2014
Impôt exigibles	1 694	1 471
Impôts différés	283	-643
Total	**1 977**	**828**
Taux effectif	**39%**	**30%**

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique qui serait constaté avec application du taux d'IS en vigueur s'analyse comme suit :

	2014
Impôt théorique	**932**
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-141
Effet des déficits fiscaux	-223
Différences permanentes (net) (inclus effet IS du CICE)	-283
CVAE (net)	638
Crédits d'impôts et autres	-95
Impôt réel	**828**

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2013	2014
Impôt différé sur crédit-bail	-406	-442
impôts différés sur avantages sociaux	853	1 141
Impôts différés liés à la fiscalité locale française (net)	182	234
Impôts différés retraitements de consolidations	-1 378	-1 078
Impôt différés liés à la fiscalité locale étrangère (net)	-40	37
Total impôt différé net	**-788**	**-108**

Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotechnic Vénissieux, DACD, Proven Orapi, Top Hygiène, Argos Hygiène, Exist et Atoll sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2014, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 6 607 K€. Ces déficits sont antérieurs à l'entrée des sociétés concernées dans le périmètre d'intégration fiscale. Le Groupe considère la CVAE comme un impôt sur résultat.

4.4 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 1 206 K€ (2013 : 972 K€).
Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan. Les critères de faisabilité technique, d'intention d'achèvement du développement et de vente, de disponibilité des ressources nécessaires au développement et de capacité à évaluer de façon fiable les dépenses relatives au développement peuvent être considérés comme remplis.
En revanche, des incertitudes majeures portent sur les débouchés commerciaux des développements effectués : la capacité à vendre le produit fini issu des développements n'est pas systématiquement avérée, rendant incertaine la génération d'avantages économiques futurs.

4.5 Transaction avec les parties liées

Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction, comprenant 6 personnes, au titre de l'exercice 2014 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	1 224 619	106 402	24 772	0	1 355 793

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

Transactions avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus de la moitié des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé au cours de l'exercice 2014 à :

- Orapi SA :
  - 1 541 K€ au titre de prestations de service
  - 5 K € au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants
- Orapi Europe :
  - 177 K€ au titre de prestations de service
- Proven Orapi :
  - 106 K€ au titre de prestations de service
- Top Hygiène :
  - 97 K€ au titre de prestations de service
- Argos Hygiène :
  - 5 K € au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants.

Transaction avec les dirigeants

Le 24 octobre 2014, Argos Hygiène a racheté à leur valeur nominale les titres correspondant à 30% du capital social de Raynaud Hygiène auprès de trois actionnaires mandataires sociaux d'ORAPI SA et/ou dirigeants du groupe.

Natures des relations entre Orapi SA et ses filiales

Les principales relations entre Orapi SA et ses filiales peuvent être de nature suivante :

- Achats ou ventes de produits finis
- Prestations de services données ou reçues
- Contrats de location
- Transferts dans le cadre d'accords de financement ou de gestion de trésorerie
- Fourniture de garanties ou de sûretés.

Les transactions correspondantes sont réalisées aux conditions habituelles au sein d'un groupe.

5 Information sectorielle

Orapi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie + Reste du monde.

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2014

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffres d'affaires net du secteur	19 350	189 739	2 328	8 799		220 216
Ventes inter-activités	858	73 156	15	50	-74 080	
Total chiffre d'affaires net	**20 208**	**262 895**	**2 343**	**8 849**	**-74 080**	**220 216**
Amortissement des immobilisations	-50	-4 393	-16	-690		-5 150
Résultat opérationnel courant	**489**	**5 521**	**29**	**831**	**-87**	**6 784**
Résultat Opérationnel	**490**	**3 486**	**81**	**831**	**-87**	**4 801**
Coût de l'endettement financier net						-2 013
Autres produits et charges financiers						9
Impôt						-828
Résultat net de l'ensemble consolidé						1 969
Résultat net (part des minoritaires)						5
Résultat net (part du Groupe)						**1 964**

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
*Goodwill*s	6 646	39 205	106	1 132		47 089
Immobilisations corporelles nettes	155	15 067	22	3 022		18 264
Autres immobilisations	1 101	3 605	90			4 797
Actifs sectoriels autres	5 652	90 437	1 052	3 266	-20 349	80 058
Actifs financiers	2 038	5 343	62	823		8 266
Participations dans les entreprises associées		228				228
Actifs d'impôt		1 509			162	1 672
Total Actif	**15 591**	**155 395**	**1 332**	**8 242**	**-20 187**	**160 373**
Passifs sectoriels	3 838	77 822	373	1 777	-19 817	63 994
Dettes financières		42 535	262	1 732		44 530
Dette inter - sociétés	3 335	-3 900	116	438	12	0
Passifs d'impôt	985	1 771	27	2		2 782
Capitaux propres	7 433	37 168	553	4 295	382	49 066
Total Passif	**15 591**	**155 395**	**1 332**	**8 242**	**-20 187**	**160 373**
Investissements	62	5 535	12	356		5 965

5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2013 retraité

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffres d'affaires net du secteur	20 451	179 902	2 577	7 729		210 658
Ventes inter-activités	804	58 033	28	4	-58 870	
Total chiffre d'affaires net	**21 256**	**237 935**	**2 605**	**7 733**	**-58 870**	**210 658**
Amortissement des immobilisations	-46	-3 584	-19	-536		-4 184
Résultat opérationnel courant	**1 172**	**7 173**	**32**	**346**		**8 723**
Résultat Opérationnel	**1 029**	**5 636**	**3**	**360**		**7 029**
Coût de l'endettement financier net						-1 899
Autres produits et charges financiers						-33
Impôt						-1977
Résultat net de l'ensemble consolidé						3 118
Résultat net (part des minoritaires)						-143
Résultat net (part du Groupe)						**3 262**

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Goodwills	6 536	38 361	95	1 134		46 126
Immobilisations corporelles nettes	121	13 427	-33	2 620		16 135
Autres immobilisations	1 032	4 072	85			5 188
Actifs sectoriels autres	6 458	83 096	1 071	2 700	-13 966	79 358
Actifs financiers	2 150	4 222	63	654		7 090
Participations dans les entreprises associées		400				400
Actifs d'impôt		889			132	1 021
Total Actif	**16 296**	**144 467**	**1 280**	**7 109**	**-13 834**	**155 317**
Passifs sectoriels	4 477	68 857	441	1 517	-13 512	61 780
Dettes financières		47 643	292	1 523		49 459
Dette inter - sociétés	3 562	-4 177	116	496	3	0
Passifs d'impôt	1 083	1 821	24	72		3 000
Capitaux propres	7 174	30 323	407	3 500	-325	41 079
Total Passif	**16 296**	**144 467**	**1 280**	**7 109**	**13 834**	**155 317**
Investissements	25	4 678	23	2 025		6 751

6 Informations

6.1 Nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2014	Total du poste de bilan au 31/12/2014	% nanti ou hypothéqué
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	mai-08	mai-15	197		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	avr-09	juil-15	334		
Emprunt SG	Nantissement fonds de commerce	mars-10	sept-16	961		
Emprunt CIC	Nantissement actions société non cotée	Oct-10 & nov-11	sept-17	1 720		
Emprunt CA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	625		
Emprunt BRA	Nantissement fonds de commerce	mai-11	mai-18	655		
Emprunt CACE	Nantissement actions société non cotée	mai-12	avr-19	12 917		
Emprunt BRA	Nantissement actions société non cotée	juil-14	juil-21	482		
Emprunt LB	Nantissement fonds de commerce	juil-14	mars-19	291		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	sept-14	août-21	479		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	janv-14	janv-19	428		
Emprunt SG	Nantissement actions société non cotée	déc-14	mai-22	974		
	Total Immobilisations Incorporelles			**20 063**	**51 886**	**39%**
Emprunt BRA	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
Emprunt Argos	Nantissement matériels et équipements	janv-12	déc-16	50		
	Total Immobilisation corporelles			**70**	**18 264**	**0,4%**
Emprunt CIC	Caution solidaire sur emprunt CIC-OCH	oct-10	sept-17	1 228		
Caution bancaire BRA	Caution bancaire acquisition fonds de commerce	sept-13	janv-14	540		
Caution OAM	Garantie de bonne exécution	mai-14	mai-15	14		
Caution OAS	Garantie de bonne exécution	mar-12	mar-15	28		
	Total Trésorerie			**1 810**	**6 956**	**26%**
Eurofactor	Affacturage			2 183		
Factorem	Affacturage			-217		
GE Facto	Affacturage			-277		
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-14	juil-15	354		
	Total Nant. sur stock et clients			**2 043**	**71 361**	**3%**

6.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi a vu son droit d'utilisation du terrain renouvelé jusqu'au 1er mai 2042. Ce renouvellement du droit d'utilisation a été négocié en contrepartie de la réalisation d'investissements d'un montant de 2,7 MSGD d'une part, et de l'atteinte d'un Coefficient d'Occupation des Sols de 0,78 d'autre part.

Les principaux engagements au titre des contrats de location simple restant dus à la clôture s'élèvent à :

Echéance	Montant restant dû (K€)
1 an	6 686
Entre 1 et 5 ans	16 481
Au-delà de 5 ans	9 218
Total	**32 385**

Le Groupe bénéficie de garanties d'actif et de passif au titre de ses acquisitions récentes (Argos Hygiène et Sodex-Hexotol).

6.3 Options de souscription d'actions (*stock-options*)

La charge comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice s'élève à 30 K€.

L'évolution des stocks options est la suivante :

Options de souscription d'actions	En nombre	Valeur unitaire	Valeur totale	Date limite d'exercice
Capital : nombre d'actions à la clôture	3 852 077			
Nombre d'options à l'ouverture	60 000	13,2	792 000	2016
Nombre d'options attribuées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options exercées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options déchues durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options expirées durant l'exercice	na	na	na	na
Nombre d'options en circulation à la clôture	60 000	13,2	792 000	2016
Nombre d'options exerçables	60 000	13,2	792 000	2016

Concernant le plan d'option attribué en 2010 (60 000 actions), le prix d'exercice des options est égal à la moyenne des 20 derniers cours de l'action à la date d'attribution. La période d'acquisition est de 4 ans.
Le Groupe n'a aucune pratique passée de dénouement en trésorerie.

Les paramètres utilisés pour l'évaluation du plan de *stock-options* attribuées en 2010 sont :

- Taux de dividendes attendu : 1,89%
- Volatilité attendue : 32,43%
- Taux d'intérêt sans risque : 3,06%
- Durée de vie attendue de l'option : 5 ans
- Prix d'exercice moyen pondéré : 13,20 €

6.4 Plan d'attribution d'actions gratuites

Aucune charge n'a été comptabilisée sur l'exercice au titre des services reçus des salariés sur l'exercice.

Un plan d'attribution d'actions gratuites a été mise en place au bénéfice de certains salariés du groupe lors du Conseil d'Administration du 20 février 2009, au cours de 14,03 €. Plus aucune des 29 385 actions ainsi émises n'est incessible depuis le 20 février 2015.

6.5 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2014 se répartissent comme suit :

	Employés	Cadres	Total 31/12/2014
Europe	811	392	1 203
Amérique	17	1	18
Asie + Reste du monde	46	7	53
Total	**874**	**400**	**1 274**

6.6 Evénements postérieurs à la clôture

Le 14 janvier 2015, Orapi a pris le contrôle du groupe Pro Hygiène Service (PHS) à hauteur de 100%. Les sociétés acquises sont Hygedis, PHS SARL, Anaxis, PHS Sud-Ouest, PHS Est, PHS Sud-Est, NES et GAP.

PHS est un des leaders français de la distribution des produits, systèmes et matériels d'hygiène professionnelle fort d'un portefeuille de clients nationaux et multinationaux, dans 4 secteurs d'activité : santé, hôtellerie/restauration, entreprises de propreté et restauration collective.
PHS propose un large catalogue de produits et matériels comprenant près de 2 000 références, dont des grandes marques telles que Lotus ou Diversey, et commercialise ces produits au travers de ses 15 sites de distribution et 120 commerciaux répartis sur toute la France.
PHS, qui a réalisé un Chiffre d'Affaires de 68 M€ en 2014, est entré dans le périmètre de consolidation le 1er janvier 2015. La comptabilisation des actifs identifiables acquis et des passifs repris est en cours selon la méthode de l'acquisition prévue par IFRS 3R.

L'acquisition de 100% des titres a été acquittée en numéraire à hauteur de 73% et sous la forme d'un crédit-vendeur à échéances 2016, 2017 et 2018 à hauteur de 27%.